

# Conditions générales

## Bdc Inscriptions et Bdc Rapports & Etudes

### 1. Objet et documents contractuels

1.1. Les présentes Conditions Générales (CG) régissent (i) l'inscription et la participation aux opérations de vote/concours et (iii) l'achat de rapports, études et livrables associés (collectivement, les Prestations).

1.2. Les Prestations sont fournies par GABAON CONSEIL S.L., société de droit andorran (le Prestataire), au client identifié sur le Bon d'inscription ou Bon de commande (le Client).

### 2. Ordre de priorité – intégralité

2.1. En cas de contradiction, l'ordre de priorité suivant s'applique :

(a) le Bon d'inscription / Bon de commande signé (et ses mentions particulières),

(b) ses annexes éventuelles (si signées par les Parties),

(c) les présentes CG.

2.2. L'ensemble (Bon + annexes + CG) constitue l'intégralité de l'accord et remplace tout échange antérieur. Toute condition du Client (y compris bons de commande internes) est exclue, sauf acceptation écrite expresse du Prestataire.

### 3. Nature des obligations – calendrier indicatif

3.1. Sauf stipulation expresse contraire, les obligations du Prestataire sont des obligations de moyens. Le Prestataire ne garantit ni un classement, ni un résultat, ni l'obtention d'un label/prix.

3.2. Les calendriers, dates de vote, périodes de communication, cérémonies et événements sont indicatifs. Ils peuvent être modifiés pour des raisons organisationnelles, techniques, réglementaires, de sécurité ou liées à des tiers (lieux, prestataires, instituts d'études). Le Prestataire informera le Client dans un délai raisonnable.

#### **4. Périmètre – demandes additionnelles**

4.1. Le périmètre des Prestations est strictement celui décrit dans le Bon applicable. Tout élément non expressément inclus est hors périmètre.

4.2. Toute demande additionnelle, modification, urgence, ou personnalisation fait l'objet d'un avenant ou d'un bon complémentaire (prix et délais ajustés). À défaut d'accord écrit, le Prestataire n'est pas tenu d'exécuter la demande.

#### **5. Sous-traitance – recours à des tiers**

5.1. Le Prestataire peut librement sous-traiter tout ou partie des Prestations (logistique, design, hébergement, emailing, institut d'études, etc.).

5.2. Lorsque certaines composantes reposent sur des tiers (ex. institut d'études, hébergement), le Prestataire demeure responsable de la coordination et de la sélection raisonnable, sous réserve des limitations prévues à l'article 11.

#### **6. Prix – taxes – frais**

6.1. Les prix sont ceux indiqués au Bon applicable, hors taxes, sauf mention contraire.

6.2. Traitement fiscal : le traitement IGI/TVA dépend du lieu d'établissement du Client et de la qualification fiscale du service. Le Client s'engage à fournir toute information nécessaire (notamment numéro TVA intracommunautaire valide le cas échéant) et à coopérer pour toute exigence documentaire.

6.3. Sauf mention contraire, les frais bancaires, de change, ou charges liées au paiement sont à la charge du Client.

#### **7. Facturation – paiement – intérêts de retard – frais de recouvrement**

7.1. Sauf stipulation contraire, les factures sont payables à trente (30) jours date de facture, par virement.

7.2. Tout retard de paiement entraîne, de plein droit et sans mise en demeure :

(a) des intérêts de retard au taux de 1,5% par mois entamé et

(b) le remboursement des frais raisonnables de recouvrement (y compris frais d'avocat), ainsi qu'une indemnité forfaitaire de gestion de 160 EUR.

7.3. Le Prestataire peut exiger le paiement anticipé, une garantie, ou un échéancier sécurisé en cas d'incident de paiement.

## **8. Suspension pour impayé**

8.1. En cas de non-paiement à l'échéance, le Prestataire peut, sans préjudice de tout autre droit :

(a) suspendre immédiatement l'exécution de toute Prestation et/ou la remise de tout livrable,

(b) suspendre ou retirer tout droit d'usage des marques/logos, accès, supports et bénéfices associés, jusqu'au paiement intégral des sommes dues.

8.2. Les délais d'exécution sont automatiquement prolongés du temps de suspension, sans responsabilité du Prestataire.

## **9. Livraisons – acceptation**

9.1. Les livraisons (accès, éléments graphiques, attestations, rapports) sont effectuées par voie électronique (email, lien sécurisé, espace client) ou tout autre moyen indiqué par le Prestataire.

9.2. Toute réserve doit être notifiée par écrit, de manière motivée, dans un délai de dix (10) jours calendaires suivant la livraison. À défaut, la livraison est réputée conforme et acceptée.

9.3. En cas de non-conformité avérée, le seul engagement du Prestataire est de corriger ou réémettre la livraison concernée dans un délai raisonnable.

## **10. Marques et logos**

Les marques, logos, éléments graphiques, chartes et noms associés sont la propriété exclusive du Prestataire et/ou de ses ayants droit. Aucun droit n'est transféré au Client.

## **11. Responsabilité – exclusions – plafonnement**

11.1. Exclusions. Le Prestataire n'est en aucun cas responsable des dommages indirects, pertes d'exploitation, pertes de chiffre d'affaires, pertes de données, perte de chance, ou préjudice d'image.

11.2. Plafond. La responsabilité totale du Prestataire, toutes causes confondues, est plafonnée aux montants effectivement payés par le Client au titre des douze (12) mois précédant l'évènement générateur.

## **12. Force majeure**

12.1. Aucune Partie ne sera responsable d'un manquement dû à un événement de force majeure (au sens du droit applicable), incluant notamment : panne générale, cyberattaque, interruption de réseaux, grève, pandémie, décision administrative, indisponibilité de lieux, ou défaillance de prestataires essentiels.

12.2. Les obligations affectées sont suspendues pendant la durée de l'évènement. Si l'évènement excède trente (30) jours, chaque Partie peut résilier pour la partie non exécutée, sans pénalité, sous réserve des sommes dues pour Prestations déjà réalisées.

## **13. Rapports & études – usage interne – absence de conseil**

13.1. Les rapports/études sont fournis en l'état, pour usage interne du Client. Ils ne constituent ni un conseil juridique, fiscal, financier ou stratégique personnalisé.

13.2. Sauf stipulation contraire, le Client bénéficie d'un droit d'usage interne, non transférable. Toute reproduction, diffusion externe, publication (même partielle) ou revente est interdite sans autorisation écrite préalable du Prestataire.

13.3. Les méthodologies, formats, structures et contenus restent protégés et demeurent la propriété du Prestataire et/ou de ses partenaires.

## **14. Données personnelles**

14-1 Le responsable du traitement des données personnelles des contacts du Client est GABAON CONSEIL S.L. GABAON traite les données (identité, coordonnées, fonction et informations de facturation et de suivi) afin de :

- gérer la relation contractuelle, les commandes, la facturation, le paiement et, le cas échéant, l'organisation des remises de prix/événements ;
- assurer la gestion administrative et comptable et le recouvrement ;

- adresser des communications professionnelles relatives à des services identiques ou analogues à ceux commandés (prospection “B2B”), sous réserve du droit d’opposition.

#### **14-2 . Bases juridiques**

- Gestion contractuelle / facturation / paiement / organisation : exécution du contrat et obligations légales applicables.
- Prospection B2B auprès des clients : intérêt légitime de GABAON à promouvoir ses services auprès de ses clients, avec possibilité d’opposition à tout moment (opt-out simple).

#### **14-3. Destinataires et sous-traitants**

Les destinataires internes sont les services administratifs, comptables et de facturation de GABAON.

Les données peuvent également être communiquées, dans la stricte mesure nécessaire, à des prestataires agissant en qualité de sous-traitants (par ex. hébergeur, outil emailing, prestataire événementiel, cabinet comptable) et, le cas échéant, à un institut d’études/sondages situé en France ou dans l’EEE, aux fins d’exécution des Prestations. Ces prestataires sont soumis à des obligations contractuelles de confidentialité et de sécurité.

#### **14-4. Transferts et localisation**

Lorsque certains traitements sont réalisés dans l’EEE (notamment en France) par des prestataires, GABAON met en œuvre des garanties appropriées conformément au droit andorran (LQPD) et, le cas échéant, au RGPD lorsque applicable du fait de l’implantation des prestataires dans l’EEE.

#### **14-5. Durées de conservation**

- Données nécessaires à la gestion contractuelle et à la facturation : pendant la durée de la relation contractuelle, puis pendant les délais légaux de conservation comptable applicables (en principe jusqu’à 10 ans).
- Données utilisées à des fins de prospection B2B : pendant la durée de la relation commerciale, puis 3 ans à compter du dernier contact actif.
- Listes d’opposition : pendant 3 ans à compter de l’exercice du droit d’opposition (afin de le respecter).

#### **14-6. Droits des personnes et réclamations**

Conformément à la loi andorrane qualifiée sur la protection des données, vous disposez des droits d'accès, rectification, opposition, suppression (droit à l'oubli), limitation du traitement et portabilité.

Pour exercer vos droits ou pour toute question :

[contact@meilleurechainedemagasins.fr](mailto:contact@meilleurechainedemagasins.fr)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Agència Andorrana de Protecció de Dades (APDA).

### **15 Cession – transfert**

15.1. Le Client ne peut céder le contrat, ni transférer la licence, ni accorder de sous-licence, sans accord écrit préalable du Prestataire.

15.2. Le Prestataire peut céder le contrat à une société de son groupe ou à un successeur (fusion, cession d'activité), sous réserve d'en informer le Client.

### **16 Résiliation**

16.1. Résiliation pour manquement. En cas de manquement substantiel non réparé dans un délai de dix (10) jours après notification, la Partie non défaillante peut résilier. Pour impayé, la résiliation peut être immédiate.

16.2. Effets économiques. Toute Prestation réalisée est due et facturable. Les montants déjà payés demeurent non remboursables, sauf disposition impérative contraire.

16.3. Effets sur la licence. Toute résiliation entraîne cessation immédiate de l'usage des marques/logos.

### **17 Confidentialité**

17.1. Chaque Partie s'engage à conserver confidentielles les informations non publiques reçues, pendant la durée du contrat et trois (3) ans après son terme.

17.2. Exceptions : information tombée dans le domaine public sans faute, déjà connue, obtenue licitement d'un tiers, ou divulguée sur obligation légale/administrative (avec notification préalable si possible).

## **18 Droit applicable – juridiction – langue**

18.1. Le contrat est régi par le droit du Principauté d'Andorre.

18.2. Tout litige sera soumis aux tribunaux de la Principauté d'Andorre. La procédure se déroulera en catalan.

18.3. Le contrat est rédigé en français. En cas de traduction, la version française prévaut pour l'interprétation contractuelle, sans préjudice des exigences procédurales devant les juridictions andorranes.

## **19 Divers**

19.1. Nullité partielle. Si une clause est nulle, les autres demeurent applicables, et la clause sera remplacée par une clause valide se rapprochant de l'intention économique initiale.

19.2. Notifications. Toute notification sera faite par email avec accusé de réception ou par tout moyen écrit permettant de prouver la réception.

19.3. Renonciation. Le fait de ne pas se prévaloir d'un droit ne vaut pas renonciation.